



Auteur(s) : Cecilia Fortunato, Elena Ambrosetti, Traduction : Malou Fournier

La population italienne depuis 1861, histoire d'un renversement démographique

Les données statistiques sur la démographie italienne depuis l'unification du pays et plus particulièrement depuis 1945, compilées par les auteures de cet article, mettent en lumière plusieurs renversements : le pays jeune à forte natalité et forte émigration est devenu un pays à fort vieillissement et une destination migratoire. Les équilibres entre régions ont également été bouleversés en moins d'un siècle.

Sommaire

1. La démographie de l'Italie : mortalité, fécondité et vieillissement de la population
2. Les trois phases du modèle migratoire italien

[Bibliographie](#) | [citer cet article](#)

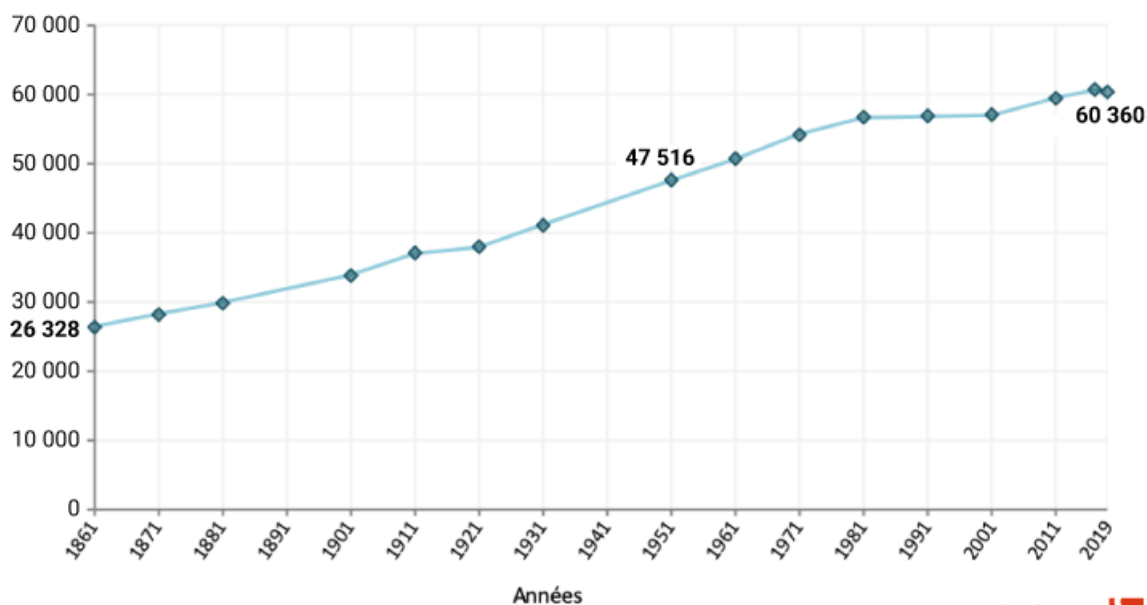
Au cours des soixante-dix dernières années, la population italienne a profondément changé dans sa composition, sa structure, sa relation avec le territoire et son comportement démographique. Ces transformations sont le résultat de processus de long terme, sont toujours en cours et il est difficile de prévoir leur évolution future.

La mortalité continue de diminuer et se concentre dans les tranches d'âge de plus en plus avancées. Peu d'enfants naissent, la fécondité est bien inférieure au seuil de remplacement et la tendance à reporter la formation de la famille et la naissance du premier enfant se poursuit. Tels sont les ingrédients d'un pays qui vieillit inexorablement et qui devra faire face à des défis de plus en plus difficiles pour la durabilité du système productif et de protection sociale à l'avenir.

1. La démographie de l'Italie : mortalité, fécondité et vieillissement de la population

Document 1. Évolution de la population italienne depuis 1861

Population (milliers)



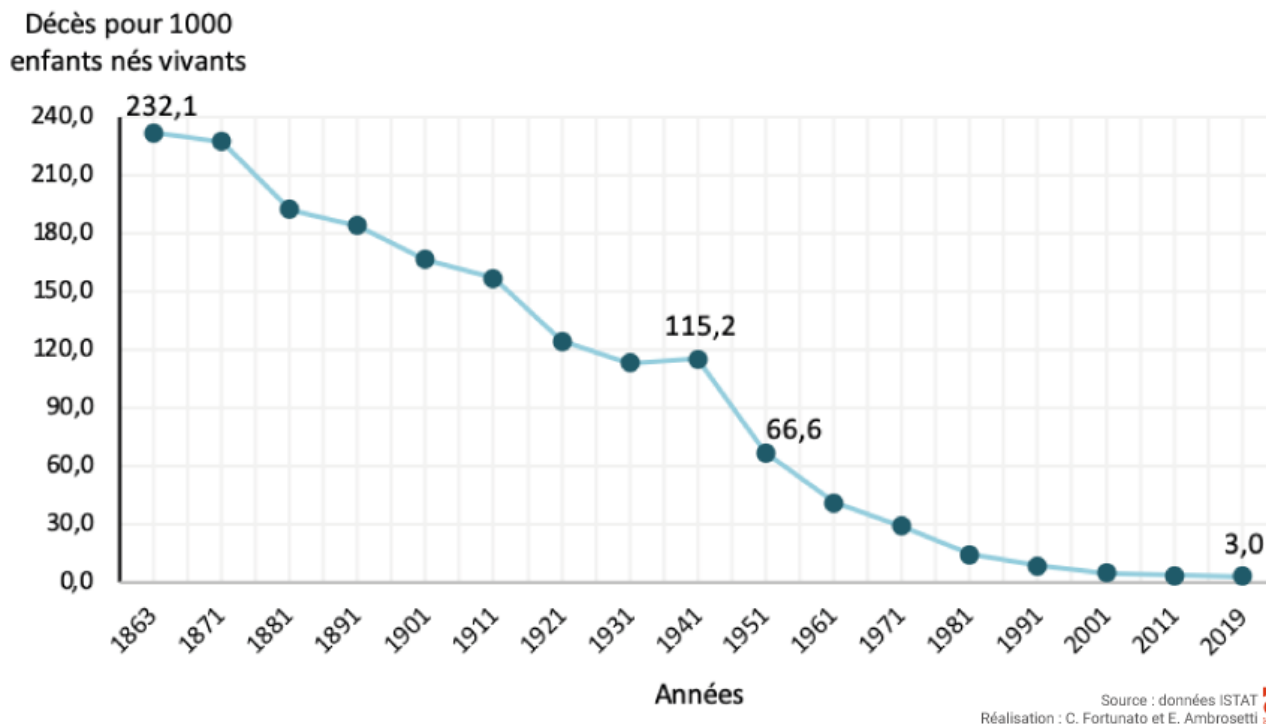
Source : données ISTAT
Réalisation : C. Fortunato et E. Ambrosetti

Population en milliers résidant en Italie à chaque recensement et au 1er janvier 2019. Source: Traitement des autrices sur les données ISTAT, Population résidente aux frontières actuelles lors des recensements de 1861-2011 et au 1er janvier 2019.

L'Italie d'aujourd'hui est le quatrième plus grand pays de l'Union européenne en termes de population, et elle en sera le troisième après le Brexit (derrière l'Allemagne et la France). **Dans les 150 années qui ont suivi l'unification du pays, l'Italie a vu sa population plus que doubler**, de 26 millions de résidents en 1861[1] jusqu'à 60 millions et plus en 2019[2]. À partir de la seconde moitié du XIXe siècle, l'Italie est entrée dans la première phase de la « **transition démographique** » (Livi Bacci, 2005), au cours de laquelle on enregistre une réduction progressive de la mortalité et l'augmentation de la durée de vie moyenne.

On vit plus longtemps grâce au bien-être économique, à l'amélioration des conditions d'hygiène et d'alimentation, à l'éducation, à l'adoption de modes de vie plus sains, aux progrès continus de la médecine, à la prévention et à la diffusion des soins de santé sur le territoire national. Le taux de mortalité à la fin de la Seconde Guerre mondiale était de 20,5 décès pour mille habitants et il a diminué pendant l'immédiat après-guerre pour se stabiliser autour de 10 décès pour mille habitants (Ambrosetti & Cela, 2015).

Document 2. Taux de mortalité infantile (pour mille enfants nés vivants), 1863-2017



Source : Traitement des autrices sur les données ISTAT, Taux de mortalité infantile par sexe et âge, Années 1863-2013, Séries historiques.

Les mortalités infantile et juvénile ont notamment diminué. Le taux de mortalité infantile est passé de 232 décès dans la première année de vie sur mille enfants nés vivants en 1863 à 67 décès en 1951 (document 2)[3]. En moyenne, entre 1863 et 1901, près de la moitié des décès (46,8 %) concernait des enfants de 0 à 5 ans. Dans la seconde moitié du XXe siècle, grâce à la diffusion des vaccins, au développement économique et à de meilleures conditions d'alimentation et d'hygiène, ce pourcentage diminue jusqu'à 6,4% en 1990[4]. Entre les années 1990 et 2019 la mortalité infantile a atteint 3 décès pour mille enfants nés vivants et le pourcentage d'enfants décédés entre 0 et 5 ans parmi l'ensemble des décès est inférieur à 0,3 %.

Depuis la fin du XIXe siècle, la durée de vie moyenne des Italiens a presque doublé. **Les Italiens nés au début du XXe siècle pouvaient espérer vivre en moyenne seulement 43 ans, sans différence significative entre les femmes et les hommes.** Dès 1940, les maladies infectieuses ont laissé la primauté aux maladies chroniques dégénératives et le phénomène de l'avantage féminin en termes de survie est apparu, avec une espérance de vie à la naissance égale à 55 ans pour les hommes et 59 ans pour les femmes.

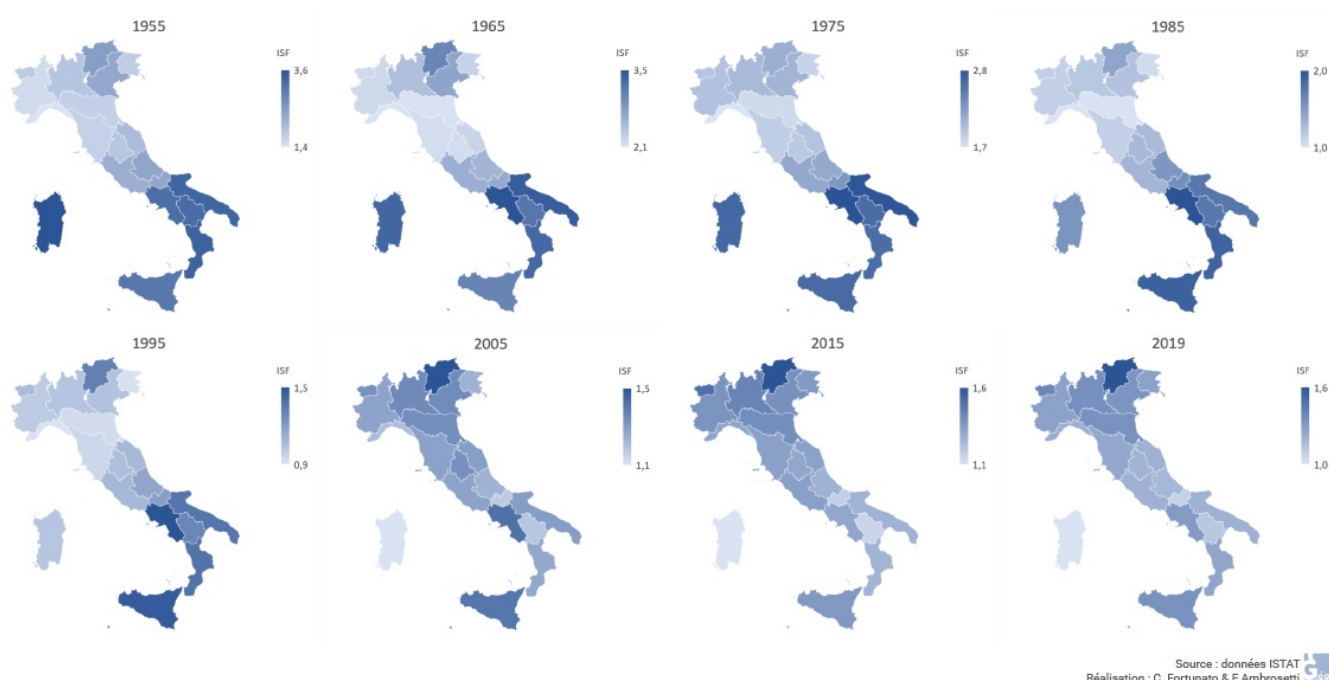
À partir des années 1950 se produit une transformation radicale de la mortalité qui s'est progressivement concentrée dans les tranches d'âge de plus en plus élevées. Avec le *boom* économique des années 1960, l'espérance de vie à la naissance atteint 70 ans pour les femmes et 66 ans pour les hommes. La différence de survie entre les sexes s'était progressivement accrue et le 1979 est l'année où on enregistre le plus grand écart en matière d'espérance de vie à la naissance, alors égale à 70,5 pour les hommes et 77,3 ans pour les femmes. Dans les trente années suivantes, la « surmortalité » masculine a été partiellement réduite, surtout par une diminution de la mortalité masculine à tous les âges de la vie, en particulier à partir de l'adolescence (AISP, 2011). Au cours des quarante dernières années, les hommes ont adopté des modes de vie et des comportements plus sains et ont été moins exposés à certains risques associés aux activités de travail qui, dans le passé, avaient un impact significatif sur les niveaux de mortalité.

La réduction de la mortalité a donc entraîné une augmentation de l'espérance de vie à la naissance, qui en 2018 a atteint 81 ans pour les hommes et 85 ans pour les femmes, à ce jour, parmi les plus élevées d'Europe et du monde. Après une première phase de forte réduction de la mortalité, la fécondité est restée très élevée sur plusieurs

décennies, puisque la planification de naissances est un processus culturel qui prend plus de temps à s'adapter au nouveau régime de la mortalité. Après la Seconde Guerre mondiale, grâce au processus d'industrialisation du pays et à l'amélioration de la conjoncture économique, on assiste à une forte augmentation des naissances (document 3). Entre 1951 et 1964, les femmes italiennes ont déclaré en moyenne un ISF (indicateur synthétique de fécondité) de 2,5 enfants par femme. La période du *baby-boom* atteint son apogée en 1964-65, au cours de laquelle on enregistre un ISF de 2,7 enfants par femme et un taux de natalité d'un peu plus de 20 nouveaux pour mille habitants.

Ce chiffre est une moyenne entre des valeurs différentes selon les régions avec une moyenne de 3,2 enfants par femme dans le Sud et dans les îles et de 2,4 enfants par femme dans les régions plus riches du Centre et du Nord. En particulier, au cours de la période considérée, les régions ayant les niveaux de ISF les plus bas étaient la Ligurie (1,7), l'Émilie-Romagne (1,8), le Piémont et la Toscane (1,9), tandis que les régions ayant le nombre moyen d'enfants le plus élevé étaient la Sardaigne (3,3), les Pouilles, la Calabre et la Campanie (3,2)[5].

Document 3. Évolution de l'indice synthétique de fécondité par région (aux frontières actuelles), 1955-2019



Source : Traitement des autrices sur les données ISTAT, Indicateurs synthétiques de fécondité (ISF) par zone géographique et région, 1952-2015 et 2019.

À partir de la fin des années 1970, le phénomène s'inverse et l'Italie entre dans la phase dite de « seconde transition » : la probabilité moindre de décès des enfants entraîne une réduction progressive de la fécondité, liée en partie au recul continu de l'âge au mariage et à la naissance du premier enfant.

Si jusque-là le modèle familial dominant était strictement fondé sur le mariage, à partir du milieu des années 1970, ce type d'union devient moins prégnant et les séparations conjugales augmentent. Les principaux déterminants de ces changements dans les comportements familiaux sont la plus grande autonomie individuelle, l'importance attachée à l'épanouissement professionnel et personnel et le temps nécessaire pour y parvenir, les changements autour du rôle des femmes dans la société et dans la famille, la plus grande précarité des conditions économiques et sociales des familles et la réduction du nombre de catholiques pratiquants (AISP, 2011).

Dans les années 2000, les changements dans la nuptialité s'accroissent fortement : en 2018, 3 mariages sont célébrés pour mille habitants, l'âge au premier mariage atteint 34 ans pour les hommes et 32 ans pour les femmes[6] et les cohabitations augmentent (7,9 %) (AISP,

2011).

En 1970, avec l'introduction de la loi sur le divorce[7], les séparations conjugales augmentent aussi. **Au cours des années 1970 et 1980, en Italie, les séparations et les divorces sont restés relativement modérés si on les compare à ceux des pays d'Europe du Nord.** Cependant, depuis les années 2000, ce phénomène augmente considérablement : en 2015, il y a eu 313 séparations légales et 342 divorces pour 100 000 personnes mariées[8].

L'hétérogénéité présente entre les régions italiennes se retrouve également en termes de séparations conjugales, relativement plus fréquentes au Nord et dans certaines régions du Centre, comme le Latium et la Toscane, tandis que les régions du Sud restent caractérisées par des taux de séparation plus faibles.

Les comportements reproductifs sont significativement influencés par les changements dans l'attitude envers la famille et le mariage. Si entre 1951 et 1971 les taux de natalité restent élevés et stables autour de 18 nouveau-nés pour mille habitants, à partir des années 1970, ils commencent à diminuer. **En 1977, pour la première fois, l'ISF de l'Italie passe sous le seuil de renouvellement des générations (2,1 enfants par femme).** La diminution de la natalité est telle que l'accroissement naturel de la population n'est plus garanti. Au début des années 1980, presque toutes les régions qui présentaient auparavant les taux de fécondité les plus élevés voient ces indicateurs chuter brutalement, atteignant le **minimum historique de 1,19 enfant par femme en 1995.** Les régions du Sud enregistrent les variations négatives les plus significatives.

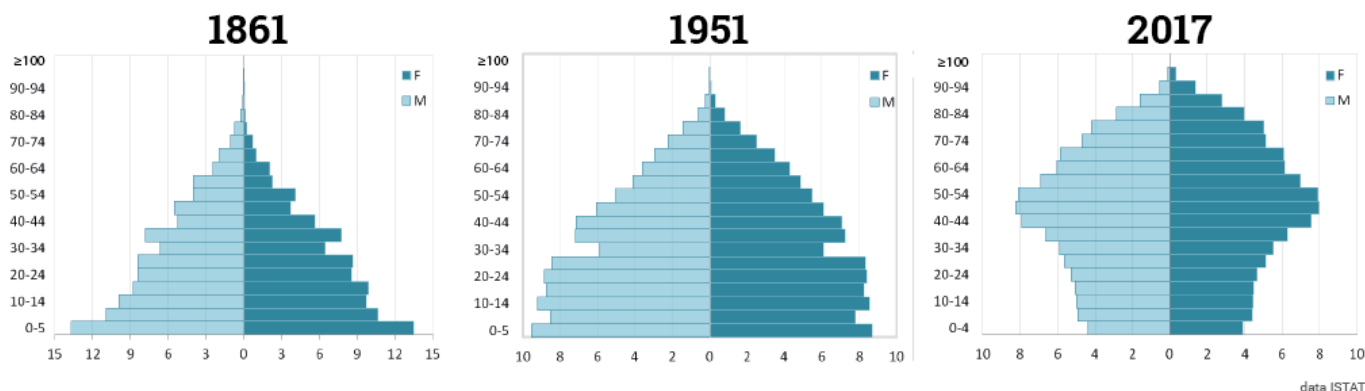
À partir de 1993, la population entre dans une phase de décroissance, avec un taux de croissance moyen de -0,4 ‰ pour la période 1993-2011 et seulement 9 nouveau-nés pour mille habitants contre 9,7 décès en 2011. Entre 1995 et 2015, on a observé une faible reprise de la fécondité. Le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 1,19 à 1,35 et a atteint un maximum relatif de 1,52 en 2010 dans les régions du Nord (tableau 1 et document 3). **Au cours des dix dernières années, la petite augmentation du nombre d'enfants par femme est surtout venue des régions septentrionales et centrales**, qui, contrairement au passé, ont des taux de fécondité plus élevés que ceux du Sud et des îles et plus proches à ceux des pays d'Europe centrale. Ce résultat est dû en grande partie à la contribution croissante des femmes étrangères qui ont des niveaux de fécondité élevés même s'ils sont en baisse.

Tableau 1. Indicateur synthétique de fécondité (ISF), par zone géographique, 1995-2019

	Nord-Ouest	Nord-Est	Centre	Sud	Îles	Italie
1995	1,05	1,05	1,07	1,42	1,38	1,19
2000	1,18	1,21	1,17	1,37	1,32	1,26
2005	1,33	1,36	1,29	1,35	1,34	1,34
2010	1,52	1,52	1,44	1,38	1,38	1,46
2018	1,37	1,40	1,25	1,29	1,29	1,32

Source : ISTAT, Indicateurs synthétiques de fécondité (ISF) par zone géographique et région, 1952-2015, Séries historiques et au 31 décembre 2018.

Document 4. La pyramide des âges de la population italienne en 1861, 1951 et 2017



Valeurs exprimées en pourcentage. Source : Traitement des données ISTAT, Population résidente par tranche d'âge et par sexe, Séries historiques, années 1861 et 1951 ; Population résidant au 1er janvier 2017 par âge et par sexe.

En effet, sur la période 2002-2013, les femmes étrangères ont présenté un ISF supérieur au seuil de renouvellement des générations, en moyenne 2,6 enfants par femme. À partir de 2014, cette valeur diminue jusqu'à 1,96 enfant par femme, se conformant aux plus bas indices des femmes italiennes[9]. En 1992, les enfants nés de parents étrangers étaient près de 6 000, soit 1 % des enfants nés vivants. **En 2012, les enfants nés de parents étrangers représentaient 15 % du total des naissances** avec près de 80 000 nouveau-nés, dont le 24,5 % dans le Centre-Nord[10]

L'Italie est confirmée comme l'un des dix pays où la fécondité est la plus faible au monde et, ces dernières années, la tendance de l'ISF est à nouveau en déclin, seulement partiellement freinée par les femmes étrangères. La réduction de la mortalité, conjuguée à la plus faible propension à avoir des enfants, a pour effet le changement du profil démographique, l'augmentation du nombre de personnes âgées et la réduction de jeunes dans la population (document 4).

En 1861, la nation naissante présentait une population très jeune, avec une structure par âge de forme pyramidale à base très large, conformément au nombre élevé de nouveau-nés et à la faible probabilité d'atteindre les âges de plus en plus avancés. L'âge moyen était de 26,5 ans, le 34,2 % de la population totale avait entre 0 et 14 ans et seulement le 4,2 % avait plus de 65 ans. En analysant l'indice de vieillissement[11], on remarque que pour 100 enfants il y avait environ 12 personnes « âgées ». Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, le poids relatif de la population plus jeune commence à diminuer : 26,1 % entre 0-14 en 1951 contre de 8,2 % de 65 ans et plus. En 1951, l'âge moyen de la population a augmenté d'environ cinq ans (31,6 ans), et nous pouvons constater une augmentation significative du pourcentage de la population de plus de 40 ans, qui atteint 35,1 % du total.

En 2017, 57 % de la population a plus de 40 ans. La population de moins de 14 ans ne représentant que 14,3 % de la population. Le pourcentage de personnes âgées dépasse de manière significative le pourcentage de jeunes : **l'indice de vieillissement atteint 165 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 enfants entre 0 et 14 ans** ; 22,6 % de la population totale a plus de 65 ans, 3,6 % ont plus de 85 ans et plus de 14 500 ont plus de 100 ans, dont 12 200 sont des femmes.

Le vieillissement de la population est un phénomène qui affecte plusieurs pays industrialisés, entraîne des déséquilibres démographiques importants qui auront des conséquences à la fois à moyen terme et à long terme et qui s'auto alimente, car il entraîne une réduction supplémentaire de la fécondité. Au cours des dernières décennies, ces déséquilibres ont été partiellement compensés par l'augmentation de la population étrangère en Italie, qui présente des caractéristiques démographiques différentes et a contribué à ralentir la baisse rapide de la fécondité et le processus de vieillissement de la population dans son ensemble.

2. Les trois phases du modèle migratoire italien

Dans son histoire récente, trois phases importantes ont défini le modèle italien de migration : l'émigration vers l'étranger, la mobilité interne et l'immigration.

2.1. Pendant longtemps un pays d'émigration

L'émigration italienne est divisée en deux phases : la « grande migration » transocéanique des années à cheval entre le XIXe et le XXe siècle et celle dirigée vers les pays européens dans les années 1950 et 1970. Cette deuxième phase est celle qui a peut-être le plus contribué aux changements sociaux survenus en Italie au cours du XXe siècle. L'émigration italienne atteint son apogée au milieu des années 1960, encouragée par les institutions nationales et stimulée par l'augmentation des possibilités d'emploi dans les États européens à forte croissance économique ayant besoin de main d'œuvre étrangère, l'Allemagne et la Suisse en tête. **On estime qu'environ 7 millions de personnes se sont expatriées entre 1946 et 1970**, les deux tiers d'entre elles sont partis vers des destinations européennes, contre un peu plus de 3,5 millions de rapatriements (Pugliese, 2006).

Dans la plupart des cas, les migrations transocéaniques étaient permanentes, tout au moins à long terme, souvent sans projets concrets de retour en Italie. La préférence pour les destinations européennes rend la migration de plus en plus temporaire et indéterminée. Il s'agit surtout d'une mobilité masculine vers les secteurs de l'industrie de production de masse, du bâtiment et de l'agriculture (migrations **circulaires**[12], emplois saisonniers et travailleurs frontaliers). Les revenus de ce travail se traduisent par des transferts d'argent vers l'Italie. La proximité géographique, la plus grande facilité de déplacement et la perspective d'un regroupement familial rendent plus fréquents les retours.

Les flux de départ vers des destinations étrangères se réduisent considérablement dès la fin des années 1960. Si en 1960 on enregistrait 310 000 départs à l'étranger, en 1970, ils ont diminué de plus de moitié pour atteindre 115 000. D'un côté, pour l'Italie, ce sont les années du « **miracle économique** », du développement de l'État-providence et des premières politiques de dissuasion de l'émigration. D'un autre côté, les conditions ont changé dans les pays de destination de la migration. La concurrence croissante des flux migratoires provenant d'Espagne, de Grèce, de Yougoslavie et de Turquie avait déjà fortement affaibli l'offre d'emploi pour les immigrés italiens et, avec la crise pétrolière de 1973, les pratiques de recrutement de main d'œuvre étrangère sont considérablement réduites et les principaux pays d'Europe du Nord ferment leurs frontières[13].

2.2. Un pays à forte mobilité interne

Une autre étape fondamentale a contribué à donner à l'Italie sa forme actuelle : les migrations complexes au sein du pays. Après la Seconde Guerre mondiale, la croissance massive de l'industrialisation a transformé un pays rural en une nation avec une nette prédominance urbaine et, de plus en plus, métropolitaine. Les changements dans les profils économique et productif du territoire ont entraîné d'importants déplacements de la population des campagnes vers les grandes villes, des régions plus pauvres du « Mezzogiorno » vers le Nord plus riche et industrialisé et surtout vers le « triangle industriel » Turin-Milan-Gênes. **Ce phénomène, issu du développement économique inégal du territoire, présente une importance encore plus grande que les migrations vers l'étranger**, puisqu'il s'est poursuivi jusqu'aux années 1970 et a impliqué un plus grand nombre de personnes, le plus souvent de manière définitive.

La population résidant dans les agglomérations urbaines en 1901 représentait 10,5 % du total des résidents. **Entre 1955 et 1975, un peu moins de quatre millions de personnes se sont déplacées du Sud vers le Centre-Nord** (Pugliese, 2006) et en 1971, on constate que plus de 21% de la population totale était concentrée dans les 15 plus grandes villes italiennes. Les travailleurs agricoles sont passés de 42 % de la population active en 1951 à 17 % en 1971, absorbés par le secteur industriel (de 32 % à 44 %) et le secteur tertiaire (de 26 % à 39 %). Aujourd'hui les travailleurs agricoles sont un peu moins d'un million et la population est très

concentrée dans certaines zones urbaines spécifiques avec une économie tertiaire dominante : en 2017 un peu plus de 700 municipalités ont un total de 38 millions des habitants (65 % de la population totale). **En même temps, les campagnes et les petits villages souffrent de niveaux sans précédent de dépeuplement et d'abandon, de pénurie de main-d'œuvre et d'un renouvellement insuffisant des générations.**

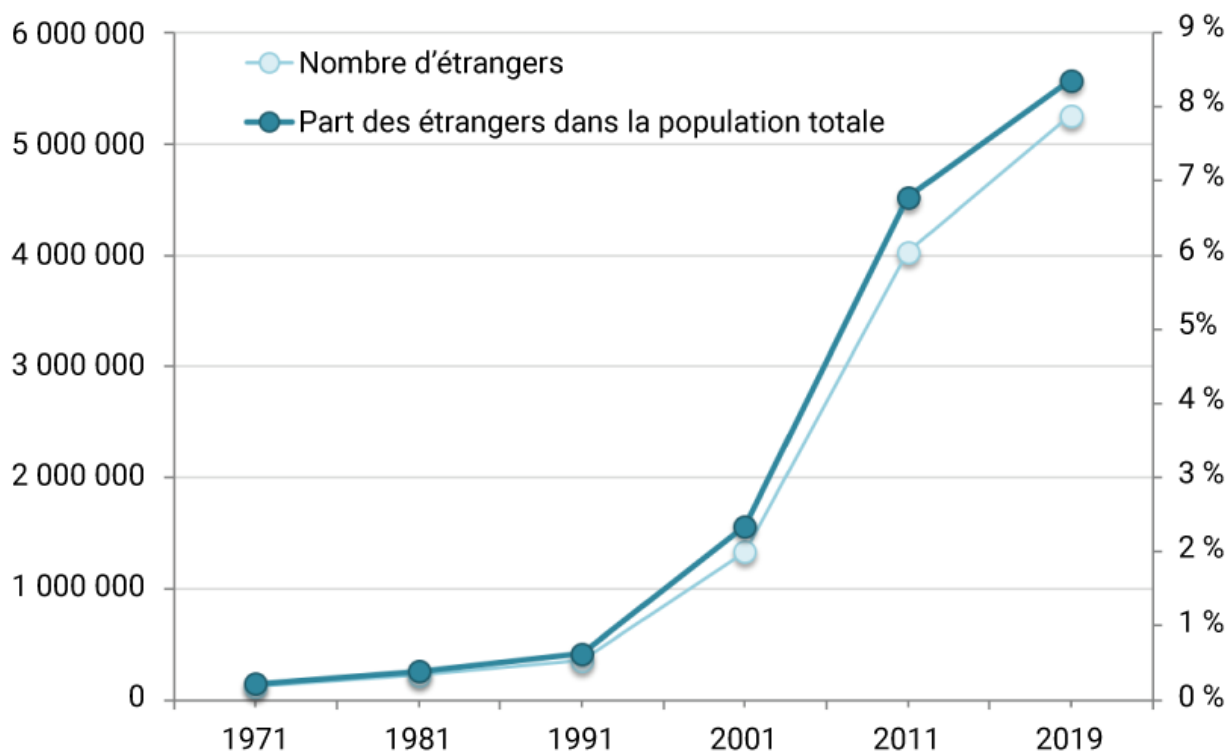
Cependant, les caractéristiques démographiques des migrants changent : parmi les flux sortants la part d'ouvriers se réduit drastiquement, celle des travailleurs qualifiés augmente de plus en plus. Les jeunes ayant un niveau de diplôme élevé ne trouvent pas d'emploi dans leur région et décident d'émigrer vers les grandes villes, les régions du Centre-Nord ou l'étranger. Les processus d'internationalisation du travail et l'augmentation des échanges culturels ont précisément déclenché la mobilité de la main-d'œuvre intellectuelle ou avec un haut niveau de qualification professionnelle.

En 2017, environ 285 000 citoyens ont quitté l'Italie, pour la plupart âgés de 25 à 44 ans, un flux qui a augmenté de 50 % au cours des 10 dernières années, plaçant l'Italie à la huitième place du classement mondial pour le nombre d'émigrants. Le Sud est encore aujourd'hui décrit comme la zone la plus défavorisée concernant la mobilité pour les études et les déplacements après l'obtention du diplôme.

2.3. Aujourd'hui l'Italie est une destination des flux migratoires

Au début des années 1970, un nouveau phénomène émerge, confirmé pour la première fois à partir des données du recensement général de la population en 1981 : « L'Italie se découvre comme un pays d'immigration » (Impicciatore & Strozza, 2015). **Tout comme l'Espagne, la Grèce et le Portugal, au moment où les traditionnels pays européens d'accueil introduisaient des politiques de fermeture des frontières, l'Italie a commencé à recevoir des flux migratoires.** Les premières arrivées concernaient essentiellement de jeunes Tunisiens engagés dans l'agriculture et dans la pêche en Sicile et des femmes d'Amérique latine ou d'Asie engagées dans le travail domestique et de soin pour les personnes âgées (les « *badanti* ») (Ornaghi & Tognetti Bordogna, 2010). Au cours des dernières décennies, le nombre d'immigrés ayant rejoint le territoire italien a constamment augmenté, ralentissant légèrement au cours des années qui ont suivi la crise économique de 2008.

Document 5. Population étrangère résidant en Italie, 1971-2019



Source : données ISTAT
Réalisation : C. Fortunato et E. Ambrosetti

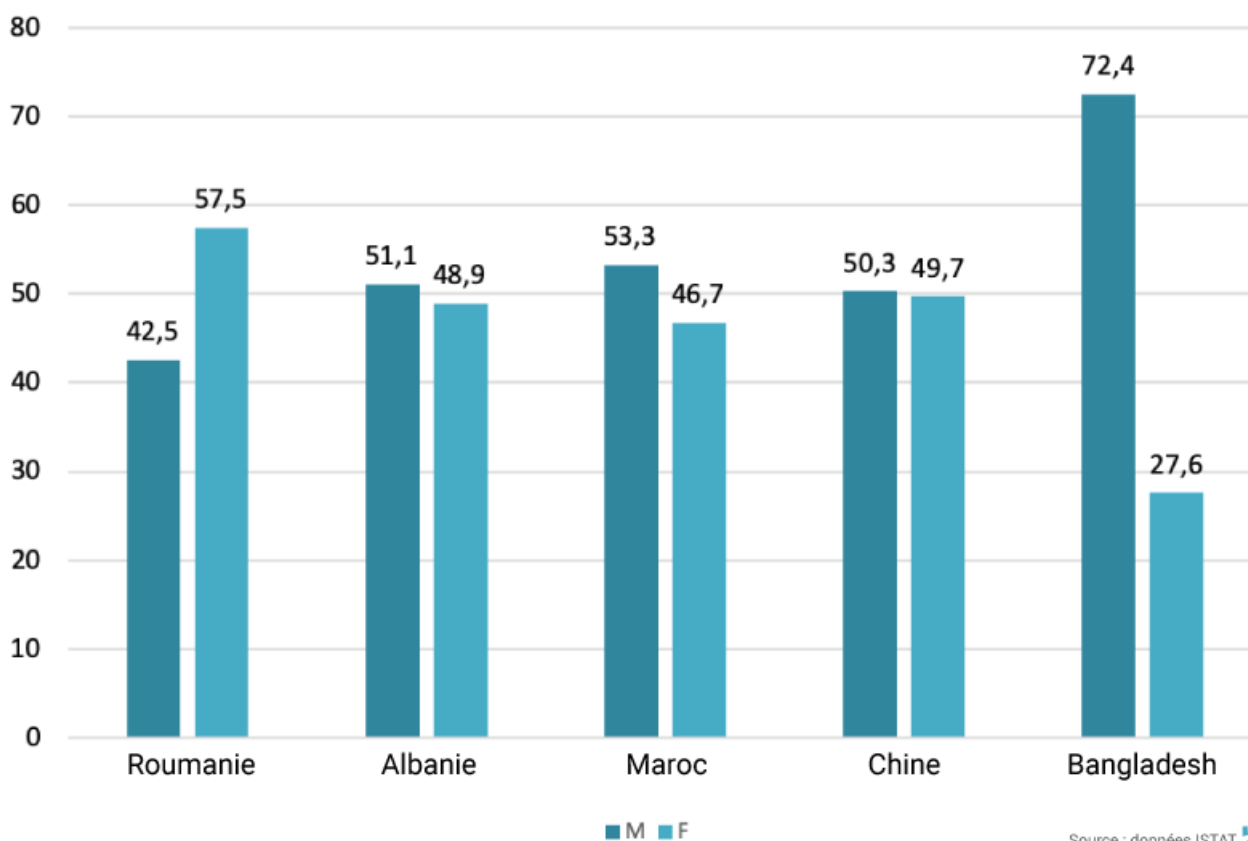
Population étrangère résidant en Italie (valeurs absolues) et part d'étrangers dans la population totale (pourcentages), aux recensements de 1971-2011 et au 1er janvier 2019. Source : Traitement des données ISTAT, Population étrangère résidant en Italie aux recensements de 1971-2011, Séries historiques et Population étrangère résidente au 1er janvier 2019.

En ce qui concerne les mesures du flux d'immigration, les inscriptions des citoyens étrangers ont passé de 515 000 en 2007 à 285 000 en 2018. Au cours des cinq dernières années, en moyenne 244 000 permis de séjour par an ont été délivrés. Avec environ 45 000 membres, la communauté roumaine est toujours la plus importante parmi les flux entrants, suivie par les Pakistanais (15 000), les Nigériens (15 000), les Marocains (15 000), les Albanais (13 000) et les Chinois (12 000). L'immigration des citoyens d'États africains continue de croître (Guinéens,

Ivoiriens, Nigériens et Ghanéens) ; en revanche, l'immigration de citoyens asiatiques a diminué (Sri-Lankais, Chinois, Bangladais et Indiens).

On peut voir (document 5) qu'en 1971, les 121 000 résidents d'origine étrangère, pour la plupart européens, représentaient 0,2 % de la population totale. **En 2018, la composante étrangère représente près de 8 % de la population totale, avec un peu plus de 5 millions d'étrangers résidents.** Les pays d'Europe orientale représentent la plus grande composante des immigrés, suivis par les pays du Maghreb. La communauté roumaine en Italie en 2003 comptait un peu moins de 100 000 individus ; aujourd'hui, c'est la première communauté en nombre, avec près de 1,2 million de résidents. Suivent les communautés albanaise (440 000 habitants), marocaine (430 000), chinoise (300 000) et bangladaise (140 000).

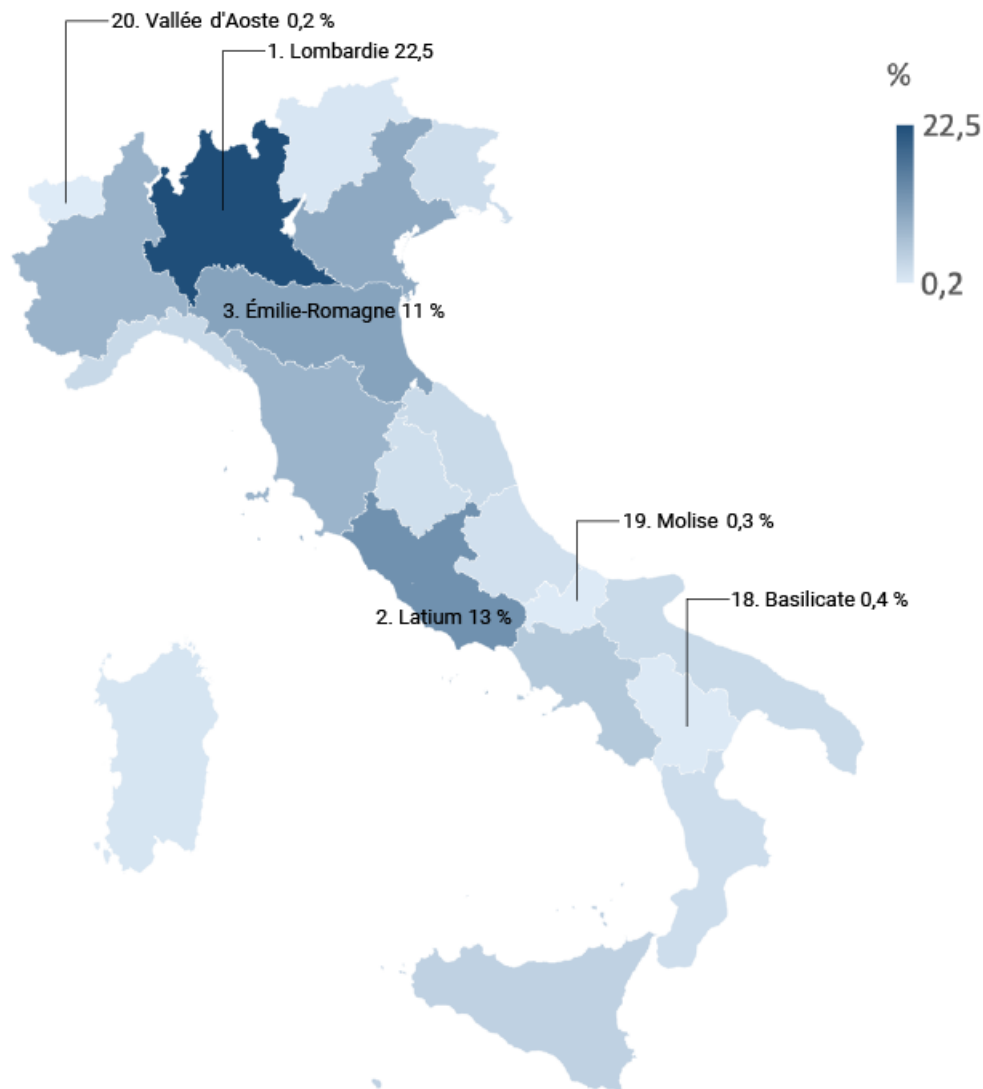
Document 6. Part des hommes et des femmes dans les cinq premières nationalités étrangères résidant en Italie, 2019



Source : Traitement des données ISTAT, Population étrangère résidant en Italie au 1er janvier 2019.

En ce qui concerne les différences entre les sexes dans chaque communauté, **on observe de fortes différences du *sex ratio* en fonction de la nationalité** (document 6), principalement liées aux phénomènes de « division de genre » et de « division ethnique » du travail. La Roumanie présente un profil plus féminin, car ses ressortissantes sont nombreuses dans le secteur des services aux familles (*badanti*), de même que pour d'autres communautés d'Amérique Latine et d'Asie du Sud-Est. Les communautés marocaine et albanaise sont caractérisées par une présence majoritairement masculine et plus représentée dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et du bâtiment. Les Bangladais, quant à eux, représentent une réalité distincte, rappelant plutôt les premières phases des mouvements migratoires traditionnels, caractérisés par une très forte présence masculine qui demande la réunification familiale seulement une fois bien installée.

Document 7. Part de la population étrangère résidant en Italie par région, 2019



Source : Traitement des données ISTAT, Population étrangère résidant en Italie au 1er janvier 2019.

En ce qui concerne la répartition géographique sur le territoire italien de la population étrangère résidente, autrefois concentrée dans les zones industrielles du Nord et dans les grandes villes, elle est aujourd'hui plus homogène et généralisée, et de plus en plus enracinée dans les petites provinces et les petites communes.

Au 1er Janvier 2019, près de 47 % de la population étrangère se concentre dans les régions de l'Italie du Nord, 39 % résident dans les régions du Centre, tandis que seulement 17 % vivent dans le Sud et les îles. La région avec la plus grande proportion d'étrangers est la Lombardie (22,5 %), suivie par le Latium (13 %) et l'Émilie-Romagne (11 %). Les régions les moins recherchées par les migrants sont la Vallée d'Aoste (0,2 %), le Molise (0,3 %) et la Basilicate (0,4 %). L'immigration étrangère en Italie ces dernières années a des caractéristiques de plus en plus complexes : « différentes vagues migratoires s'installent » (AISP, 2011) et en même temps les communautés déjà installées se stabilisent.

De plus en plus de citoyens étrangers acquièrent la nationalité italienne. **Depuis 2002, les acquisitions de nationalité italienne ont considérablement augmenté** : on est passé d'un peu plus de 12 000 nouveaux citoyens à 201 600 en 2016, dont 38 % obtenues par des mineurs étrangers et 50 % par des personnes de moins de 30 ans. Les acquisitions de la citoyenneté italienne se concentrent principalement dans les régions du nord, où la présence étrangère est plus stable et enracinée, alors que dans le Mezzogiorno le nombre d'acquisitions est beaucoup plus faible, environ 9 % du total.

Conclusion. Des défis à relever pour un pays vieillissant

Les processus qui ont le plus caractérisé les dernières décennies sont la baisse de la mortalité et l'augmentation conséquente de l'âge moyen et de l'espérance de vie. Ces tendances, combinées aux très faibles taux de fécondité qui caractérisent l'Italie, particulièrement sévères par rapport à d'autres pays européens, ont eu l'effet d'un processus de fort vieillissement de la population.

La forte augmentation de la population âgée s'accompagne de problèmes liés à la pérennité du système public de protection sociale en raison de l'allongement des périodes « improductives » de la vie et à une demande croissante de prestations sociales. À cela, il faut ajouter que la vulnérabilité et la prise en charge des personnes âgées peuvent être pour les familles un fardeau économique et organisationnel de moins en moins supportable dans un système économique de plus en plus précaire. Cependant, nous devons accepter cette nouvelle réalité et les politiques et services publics doivent être adaptés aux besoins et aux fragilités d'une tranche croissante de la population.

De plus, l'augmentation de la population âgée pourrait devenir une « chance » et un levier pour le développement d'une industrie innovante, créant de nouveaux secteurs de production de biens et de services en ce que qui a été renommé « *silver economy* ». Il ne s'agit pas seulement de santé et services sociaux, mais aussi de nouvelles possibilités pour le secteur de la construction, de la technologie et de la domotique, du bien-être, du tourisme, de la culture, de l'économie financière etc.

Toutefois, il est important de pouvoir compter sur une large proportion de la population active, éduquée et qualifiée, protégée en termes de protection sociale et économique, libre de rester et de planifier l'avenir dans son propre pays, libre également de planifier son développement familial et reproductif, rationnelle et prévoyante en termes de consommation et d'épargne. Encourager le retour et bloquer l'hémorragie de jeunes compétents, éduqués et qualifiés doit être l'un des objectifs prioritaires de chaque administration territoriale dans les années à venir. L'émigration ne se traduit plus par des transferts de fonds et des investissements vers le territoire d'origine, comme par le passé, mais elle se transforme en une perte définitive de capital humain, de personnes souvent formées à grands frais par l'État.

Un autre objectif primaire est qu'un soutien accru aux familles, à travers des structures, des services et des protections, notamment pour les femmes actives, soit accessible, efficace et également réparti sur l'ensemble du territoire. Ces efforts doivent tenir compte de la plus grande hétérogénéité des modèles familiaux, des liens intergénérationnels et des attitudes culturelles à l'égard de la famille et de la parentalité.

Enfin, l'Italie est en effet un pays multiculturel, dans lequel des communautés étrangères sont enracinées sur l'ensemble du territoire. Les mineurs de deuxième génération, étrangers ou italiens par acquisition, sont 1,3 million ; les nouveaux citoyens italiens augmentent et le nombre de mariages mixtes et d'enfants nés de couples mixtes est en constante augmentation. **Il est important de pouvoir accueillir et valoriser les opportunités découlant de cette diversité, investir dans l'intégration, protéger les droits et répondre aux besoins de chacun.**

Un pays comme l'Italie, caractérisé par de fortes inégalités socio-économiques, depuis trop longtemps a été gouverné par une classe politique aveugle et sourde aux exigences du territoire. Le pays ne pourra sortir du piège du vieillissement que s'il est capable de mener des politiques économiques innovantes, des politiques de justice sociale et générationnelle, des politiques d'intégration et d'inclusion de la diversité dans tous les domaines de la vie publique et privée, et enfin, des politiques de valorisation du capital humain et de protection du territoire et de l'immense patrimoine culturel.

Bibliographie

Références

- Ambrosetti E., Cela E., *Demography of race and ethnicity in Italy*, in Sáenz R., Embrick D.G. Rodríguez, *The International Handbook of the Demography of Race and Ethnicity. International Handbooks of Population 4*, Dordrecht Springer, 2015.
- Associazione italiana per gli Studi di Popolazione (AISP), (a cura di) Salvini S., De Rose A., *Rapporto sulla popolazione. L'Italia a 150 anni dall'Unità*, ed. Il Mulino, Bologna, 2011.
- Bonifazi C., Conti C., Vitiello M., Blangiardo G.C., "La transizione dell'Italia da paese di emigrazione a paese d'immigrazione", in Strozza S., De Santis G. (a cura di), *Rapporto sulla popolazione (Le molte facce della presenza straniera in Italia)*, ed. Il Mulino, Bologna, 2017.
- Impicciatore R., Strozza S., "Migrazioni internazionali e interne di italiani e stranieri", in Alessandra De Rose, Salvatore Strozza (a cura di), *Rapporto sulla popolazione (L'Italia nella crisi economica)*, Ed. Il Mulino, Bologna 2015.
- Livi Bacci M., *Storia minima della popolazione mondiale*, Bologna, il Mulino, 2005.
- Ornaghi A., Tognetti Bordogna M., « **Le phénomène des badanti en Italie. Caractéristiques et spécificités** », *Italies* [En ligne], 2010.
- Pugliese E., *L'Italia tra migrazioni internazionali e migrazioni interne*, ed. Il Mulino, Bologna, 2006.

Données

- ISTAT, Couples non mariés, familles recomposées et personnes seules non veuves par zone géographique, Années 1993-2015, Séries historiques
- ISTAT, Ménages résidents par taille et nombre moyen de membres par ménage lors des recensements entre 1901 et 2011, Séries historiques
- ISTAT, Mariages, séparations légales et ruptures de mariage, Années 1862-2014, Séries historiques
- ISTAT, Décès par sexe et groupe d'âges, Années 1863-2014, Séries historiques
- ISTAT, Enfants nés vivants de deux parents étrangers par région et zone géographique, Années 1992-2014
- ISTAT, Population résidente aux frontières actuelles lors des recensements de 1861-2011, Structure et évolution de la population au recensement, Séries historiques
- ISTAT, Population résidente au 1er janvier 2017, données issues des registres de population
- ISTAT, Taux d'accroissement naturel de la population par région et zone géographique, Années 1951-2014, Séries historiques
- ISTAT, Indices synthétiques de fécondité pour les femmes italiennes et étrangères, Séries historiques
- ISTAT, Indicateurs synthétiques de fécondité (ISF) par zone géographique et région, 1952-2015, Séries historiques
- ISTAT, Taux de mortalité infantile par sexe et âge, Années 1863-2013, Séries historiques

[1] ISTAT, *Population résidente aux frontières actuelles lors des recensements de 1861-2011*.

[2] ISTAT, *Population résidente au 1er janvier 2019*.

[3] ISTAT, *Taux de mortalité infantile par sexe et âge, Années 1863-2013*.

[4] ISTAT, *Décès par sexe et groupe d'âges, Années 1863-2014*.

[5] ISTAT, *Indicateurs synthétiques de fécondité (ISF) par zone géographique et région, 1952-2015*.

[6] ISTAT, *Couples non mariés, familles recomposées et personnes seules non veuves par zone géographique, Années 1993-2015*.

[7] L. 898/1970, "Disciplina dei casi di scioglimento del matrimonio", suivie par le référendum abrogatif de 1974, pour lequel les Italiens ont été appelés à décider d'abroger la loi qui établissait le divorce en Italie.

[8] ISTAT, *Mariages, séparations légales et ruptures de mariage, 2016*.

[9] ISTAT, *Indices synthétiques de fécondité pour les femmes italiennes et étrangères*.

[10] ISTAT, *Enfants nés vivants de deux parents étrangers par région et zone géographique, Années 1992-2014*.

[11] *L'indice de vieillissement est le rapport en pourcentage entre la population âgée de plus de 65 ans et plus et la population âgée de 0 à 14 ans.*

[12] *L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a défini en 2008 la migration circulaire comme « un mouvement fluide, continu et à long terme de personnes entre des pays, y compris les mouvements temporaires et plus permanents. Lorsqu'elle se produit de manière planifiée et volontaire, en relation avec les besoins en main-d'œuvre des pays d'origine et de destination, la migration circulaire peut être bénéfique*

pour toutes les parties concernées », https://publications.iom.int/system/files/pdf/wmr08_fr_1.pdf p. 325-326. [13] Le cas le plus célèbre est celui de l'Anwerbestop de 1973, quand, pour mettre un terme à l'immigration étrangère en Allemagne, l'interdiction du recruter des « Gastarbeiter », une main-d'œuvre jusque-là indispensable pour la reconstruction d'après-guerre et la production industrielle de masse en Allemagne, fut proclamée.

Cecilia FORTUNATO

Doctorante en sciences statistiques et démographiques, Università degli Studi di Roma La Sapienza.

Elena AMBROSETTI

Professeure associée de démographie, Università degli studi di Roma La Sapienza. [Page personnelle](#)

*Traduit de l'italien par **Malou FOURNIER***

Élève du master de stratégies territoriales et urbaines de l'école urbaine de Sciences Po Paris et élève de l'ENSAE

Mise en web : Jean-Benoît Bouron

Pour citer cet article :

Cecilia Fortunato, Elena Ambrosetti et Traduction : Malou Fournier, « **La population italienne depuis 1861, histoire d'un renversement démographique** », *Géoconfluences*, février 2020. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-mediterranee-une-geographie-paradoxe/articles-scientifiques/demographie-italie>